



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Strasbourg, 19 avril 1999

Communiqué de presse

**Interreg III
Une première position commune d'organisations interrégionales**

Lors de la Conférence organisée les 9 et 10 avril 1999 à Grado (Italie) avec le concours de la Région Autonome Friuli-Venezia Giulia, les trois organisations interrégionales - l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) et l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) - ont adopté une position commune sur l'Initiative Communautaire Interreg III. L'ARE se félicite des résultats de cette conférence d'autant plus que c'est pour la première fois que les organisations interrégionales aboutissent à une prise de position commune dans un domaine de grand intérêt pour les régions qui en sont membres.

La déclaration finale de Grado accueille avec satisfaction le renforcement d'Interreg pour la période 2000-2006, le principe de son financement par un fond européen unique (FEDER) et une meilleure responsabilisation et implication du niveau régional et local grâce à l'approche "Bottom-up". Cependant, les organisations interrégionales attirent l'attention de la Commission européenne sur le fait que les projets de coopération bénéficiant de financements Interreg III doivent être réellement transfrontaliers, transnationaux et interrégionaux ; pour ce faire, il est de première importance de définir les règles et les critères d'éligibilité clairs ainsi que d'assurer une coordination forte entre les différents niveaux : local, régional, national et européen. Par ailleurs, compte tenu du développement et de l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est, le Nord et le Sud, il est essentiel d'harmoniser des financements entre d'une part les programmes Phare-CBC, Tacis-CBC, MEDA et Interreg III d'autre part.

Les trois organisations ont également décidé de coordonner systématiquement leurs politiques et de s'informer mutuellement des résultats de leurs démarches auprès des Institutions européennes, notamment sur Interreg III.

L'ARE est le mouvement politique des Régions d'Europe engagé depuis 1985 en faveur de la promotion du régionalisme en Europe et du développement de la coopération interrégionale.

Contact ARE :

- Service Presse & Communication de l'ARE : Barbara Thauront et Francine Huhardeaux, Tél. +33 3 88 22 07 07, Fax +33 3 88 75 67 19, E-mail infopresse@are-regions-europe.org
- Bureau de l'ARE à Bruxelles : Stéphane Cools, Tél : +32 2 421 85 12, Fax +32 2 421 87 87, E-mail s.cools@mrw.wallonie.be

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)

Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org